

Mme BERBEZIER

VALLIS CLAUSA
NOTAIRES



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 04 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 novembre 2024 sous réserves d'incidents

VALLIS CLAUSA
NOTAIRES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Ecrit par Echo du Mardi le 15 novembre 2024

Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 juin 2012,

Madame Marie Albertine **BERBEZIER**, en son vivant retraitée, demeurant à ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE (84320) 54 allée de la Sorquette.

Née à VEDENE (84270), le 3 juin 1926.

Veuve de Monsieur Jean Félix ARNOUT et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à AVIGNON (84000) (FRANCE) le 29 juillet 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel COMTE, notaire soussigné, membre de la Société dénommée « VALLIS CLAUSA NOTAIRES » Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire de deux Offices Notariaux, sis à SORGUES (Vaucluse), 71 Allée des Moulins et à COUSTELLET, 80 C Route de Cavaillon, MAUBEC (Vaucluse), le 4 novembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emmanuel COMTE, Notaire à SORGUES (84700) référence CRPCEN : 84009, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, à savoir le 12/11/2024.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.